

## NOTE D'INFORMATION PARENTS

P. ROBIN

à tous les parents d'élèves de 3<sup>ème</sup> du collège

18/11/2019

La 3<sup>ème</sup> est une année particulièrement importante dans la scolarité de votre enfant, avec 2 enjeux déterminants : d'une part la préparation au diplôme national du brevet (le DNB), et d'autre part la construction du projet d'orientation après la 3<sup>ème</sup>.

### 1- Le diplôme national du brevet :

Le DNB est le 1<sup>er</sup> examen d'état à passer au cours de sa scolarité.

Cet examen comporte désormais **cing épreuves obligatoires** (pouvant rapporter 400 points) :

- une **épreuve orale sur 100 points** qui porte sur un des **projets** menés par le candidat pendant le cycle 4 dans le cadre des enseignements pratiques interdisciplinaires (EPI), ou sur un des parcours éducatifs (parcours avenir, parcours citoyen et santé, parcours d'éducation artistique et culturelle) ; elle aura lieu entre début mai et mi-juin à une date qui sera arrêtée par le Conseil d'administration.

Puis **quatre épreuves écrites** les 25 et 26 juin **sur 300 points** :

- Le français : épreuve de 3 heures, pour 100 points

- Les mathématiques : épreuve de 2 heures, pour 100 points

- L'histoire géographie EMC : épreuve de 2 heures, pour 50 points

- Les sciences : épreuve d'une heure (avec deux sous-épreuves d'une demi-heure de physique et/ou SVT et/ou technologie) pour 50 points.

Il y a aussi des points de **contrôle continu** qui peuvent rapporter jusqu'à 400 points.

Le calcul des points de **contrôle continu** est effectué à partir du degré de maîtrise des 8 grandes compétences du socle commun, chacune étant évaluée par l'équipe pédagogique à la fin de l'année scolaire. Chacune des 8 grandes compétences peut rapporter jusqu'à 50 points.

Pour obtenir le DNB il faudra au minimum **400 points** en additionnant les points de contrôle continu et les points des épreuves, sur un maximum possible de 800. (480 pour avoir mention AB, 560 pour B, 640 pour TB).

Pour **préparer les élèves au DNB**, le collège organisera un brevet blanc les 16 et 17 avril 2019 pour les quatre épreuves écrites, et un oral blanc pour la préparation à l'épreuve orale portant sur la soutenance un projet (EPI ou parcours). Cet oral blanc aura lieu lors des 3 semaines retour des vacances de printemps.

### 2- L'orientation après la 3ème :

C'est l'autre enjeu très important de la classe de 3<sup>ème</sup>. Les élèves doivent réfléchir au plus tôt à la suite à donner à leur scolarité. C'est un cheminement parfois difficile, qui a été amorcé dès la 4<sup>ème</sup>, et qui conduit à choisir entre la voie générale et la voie professionnelle ; et pour ce qui est de la voie professionnelle de définir précisément la(les) formation(s) à demander, d'autant plus que les places sont limitées.

Pour accompagner les élèves dans leur parcours, plusieurs actions seront mises en place cette année :

- La semaine de stage obligatoire en entreprise : 3A 3B : du 27/01 au 31/01 ; 3C 3D : du 3 au 7/02.

Les élèves doivent trouver un lieu de stage devant leur permettre de découvrir un métier en rapport avec leur projet. Il sera remis à chaque maître de stage une grille d'évaluation qui sera à retourner au collège. Les élèves devront ensuite produire un rapport de stage qui sera évalué.

- Faire des mini-stages d'une demi-journée (ou d'une journée entière) dans des lycées professionnels :

Entre janvier et avril, les élèves de 3<sup>ème</sup> auront la possibilité de faire des mini-stages dans des lycées professionnels du département ou des départements voisins, dans le but de se faire une idée des formations qui y sont préparées et de découvrir un autre environnement scolaire. La liste des établissements qui accueilleront des mini-stages sera consultable sur le réseau du collège et au CDI. L'inscription à un mini-stage est à faire d'abord auprès du professeur principal, puis au secrétariat du collège. Le transport (aller et retour) sur les lieux du mini-stage doit être assuré par la famille.

- Réunion d'information sur l'orientation après la 3<sup>ème</sup> :

Une réunion d'information publique sur l'orientation après la 3<sup>ème</sup> aura lieu courant janvier, animée par la Psychologue de l'EN Mme Andreau et moi-même. Elle aura pour objectif de présenter aux parents les différentes filières, afin d'éclairer le choix des familles et des élèves.

- Les Journées portes-ouvertes des lycées de l'Académie :

Tous les lycées généraux et professionnels de l'académie de Poitiers organisent des journées portes ouvertes un samedi, généralement pendant les mois de mars et avril, afin de permettre aux élèves et à leurs parents de découvrir les établissements et leurs formations. Les dates des portes ouvertes seront indiquées sur le site du collège.

Pour toutes ces questions, le Professeur principal sera votre interlocuteur privilégié. Vous pourrez aussi solliciter un RdV à tout moment avec la Psychologue de l'Education nationale (conseiller d'orientation), et avec moi-même afin de vous aider à choisir la meilleure orientation possible pour votre enfant.